

**34ème Congrès national corporatif  
2ème Congrès de la C.G.T.-F.O.**

du 25 au 28 octobre 1950

**Paris - Palais de la mutualité**

## **INTERVENTION D'ALEXANDRE HÉBERT: DISCUSSION SUR LA MODIFICATION DES STATUTS...**

**Le président:** La parole est au camarade Hébert, de Nantes.

**Hébert:** Camarades, je voudrais une fois de plus marquer mon attachement pour la formule de l'élection de la C. A. par le Congrès confédéral. Je n'insisterai pas longuement; il est en effet clair que le Congrès est majeur, que les Syndicats à Force Ouvrière sont majeurs, que leurs responsables en conséquence peuvent parfaitement élire les organismes dirigeants de la Confédération. J'ajouterai que nous connaissons tous les conditions dans lesquelles sont élus les secrétaires fédéraux ou les secrétaires d'U.D. et qu'il entre un certain nombre de considérations, qui font que lorsqu'on réunit ces camarades on n'est pas absolument certain qu'ils reflètent très exactement l'opinion de la majorité des syndicats représentés.

En conséquence, je pense qu'il est plus démocratique que ce Congrès et que les Congrès suivants puissent eux-mêmes désigner les membres de la Commission administrative.

Je voudrais maintenant parler de la proposition de modifications aux statuts présentée par le *Syndicat des techniciens de Nantes*. D'ailleurs, cette proposition est présentée par le *Syndicat des Techniciens de Nantes, de la Métallurgie*, mais, nos camarades techniciens de Saint-Nazaire sont également d'accord.

Un camarade est venu tout à l'heure parler des mains calleuses des ouvriers. Je pense que c'est là du sentimentalisme, et qu'on ne règle pas les problèmes syndicaux avec du sentimentalisme. Je pense également que notre camarade Bothereau a parfaitement raison lorsqu'il nous conseille de rester les pieds sur la terre, et contrairement à ce que l'on pourrait penser nous sommes quelques-uns qui nous efforçons quotidiennement à rester les pieds sur la terre. Or, vous savez qu'il existe une tendance chez les travailleurs, chez les salariés, à faire un syndicalisme catégoriel; c'est là une tendance fâcheuse, regrettable, dangereuse, dirai-je même et il importe que nous, Confédération, nous nous efforcions de parer au danger.

En ce qui concerne les techniciens, je ne vois qu'un seul moyen d'empêcher qu'ils aillent tous vers la C.G.C., je ne vois qu'un seul moyen d'empêcher même qu'ils se constituent en classe sociale distincte du reste des salariés, c'est de leur donner la possibilité de s'exprimer au sein de notre Confédération par le truchement d'une *Fédération des Techniciens*.

Je crois, voyez-vous, mes camarades, que lorsqu'on dit cela on heurte peut-être un certain ouvriérisme superficiel d'ailleurs, mais on tient compte des réalités.

Nous avons fait l'expérience à Nantes et à Saint-Nazaire. A Saint-Nazaire nous avons fait l'expérience d'un syndicat des métaux unique, avec des sous-sections de techniciens; la formule n'a pas tenu. Nous en sommes revenus, à la formule du *Syndicat des Techniciens* et il s'avère, de l'avis même des intéressés, que cette formule est insuffisante et qu'il faut que les techniciens aient non seulement leurs organisations sur le plan local, mais qu'ils aient également leurs organisations sur le plan fédéral.

Cela procède d'une nouvelle situation sociale. En 1906, la situation chez les salariés n'était pas la même. Au temps de la "*chaussette à clous*", il n'était pas question, évidemment, de créer une *Fédération de techniciens* pour l'excellente raison que l'on interdisait l'accès des Syndicats ouvriers aux chefs d'équipe.

Maintenant que nous avons voulu organiser les techniciens et les cadres, il convient que nous leur donnions la possibilité de formuler leurs revendications et d'exprimer leurs désirs. Certes, cela peut-être condamné au nom d'un certain purisme syndical et considéré comme un moindre mal... (*Bruits, mouvements.*)

Je m'excuse, camarades, si cela ne vous intéresse pas, mais je vous assure que ces problèmes sont importants.

Cela peut être considéré comme regrettable, mais je pense que c'est la formule du moindre mal. De plus en plus, dans la société actuelle, les techniciens et les cadres prennent une place importante au détriment des ouvriers et de la classe des manœuvres et des ouvriers spécialisés. Et bien, ou ces camarades seront avec nous et nous aideront à construire un monde meilleur dans lequel la répartition des richesses sera plus équitable, où nous accentuerons la coupure avec eux et demain nous les trouverons contre nous. Je pense que nous avons suffisamment à faire avec le patronat, avec les politiciens, l'appareil d'Etat; sans en plus nous couper d'une catégorie de salariés qui, quelquefois peut-être fait preuve de tendances regrettables témoignant d'une conception pour le moins désastreuse du syndicalisme, mais que nous devons quand même nous efforcer de garder avec nous.

C'est la raison pour laquelle nos camarades techniciens de Saint-Nazaire et de Nantes, inquiets de voir les techniciens et les cadres désertir les centrales ouvrières pour adhérer à la C.G.C. ou à des organisations catégorielles, ont proposé une fédération de techniciens.

Je vous demande, camarades, de bien réfléchir. Je sais que dans certains coins les syndicats ouvriers sont animés par des camarades techniciens. Je sais que certains responsables fédéraux ont émis la crainte que la création d'une fédération de techniciens leur ôte les meilleurs de leurs militants... évidemment, mes chers camarades, c'est regrettable, mais il appartient aux ouvriers eux-mêmes de diriger, de gérer leurs syndicats, et dans la mesure où ils sont obligés d'avoir recours à des techniciens, croyez-moi, c'est bien regrettable.

Je vous demande de bien vouloir désigner une Commission d'études, laquelle aura pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles nous pourrions envisager la création de cette *Fédération de techniciens*.

J'ajoute, avant de conclure, parce que le Président me fait aimablement remarquer que j'ai dépassé les cinq minutes, que le problème ne se pose pas dans les mêmes termes dans toutes les Fédérations, et je demande aux délégués des Fédérations de ne pas tenir compte seulement de la situation dans leurs propres corporations, mais également de la situation dans les autres corporations, autrement dit, je demande aux camarades délégués des syndicats de faire un effort pour se placer sur un plan confédéral, et non pas sur un plan seulement fédéral. Je sais d'ailleurs, et je le déplore, que dans de nombreuses Fédérations on néglige trop souvent cet aspect du problème et que l'on a tendance à étudier les problèmes en fonction seulement de la situation fédérale. (*Bruits divers.*)

Je m'excuse, camarades, mais on est venu pour essayer de faire quelque chose.

Il faut que chacun d'entre nous fasse l'effort nécessaire pour s'échapper du cadre fédéral et envisager les problèmes sous l'angle confédéral.

(*Applaudissements*)

-----